

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LILLE METROPOLE - 5910 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 19/06/2026 - 17069 - 2004 B 01616 - 443 325 212 - A City-Services

A CITY SERVICES
Liasse fiscale 2024-2025

Exercice comptable du 01/10/2024 au 30/09/2025

Conforme à l'original



Version de travail éditée le 21/01/2026

1. BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2025

cerfa

N° 15949 * 06

ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise A CITY SERVICES – SIREN : 443325212							
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12					Néant ☐		
				Exercice N clos le 30/09/2025	N-1		
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net		
Capital souscrit non appelé		TOTAL (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB	AC			
		Frais de développement	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		autres Immos Incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur Immo. Incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	1 150	AO	1 150	0
		Constructions	AP		AQ		
		Install. techniques, matériel et outillages Industriels	AR	13 000	AS	2 600	10 400
		Autres immos corporelles	AT	906 448	AU	616 589	289 859
		Immos en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon méthode équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	420 000	BE	420 000	
		Prêts	BF		BG		
		Autres Immobilisations financières	BH		BI		
	Total (II)		BJ	1 340 598	BK	619 189	721 409
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)	BX	105 752	BY	105 752	80 225
		Autres créances (3)	BZ	201 434	CA	201 434	145 839
	DIVERS	Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
		V.M.P. (dont actions propres:)	CD		CE		
	COMPTES DE REGULARISATION	Disponibilités	CF	128 343	CG	128 343	325 121
		Charges constatées d'avance (3)	CH	190	CI	190	190
Total (III)		CJ	435 719	CK	435 719	551 375	
Frais d'émission d'emprunts à évaluer (IV)		CW	-238		-238	-238	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Ecart de conversion actif (VI)		CN					
Total général (I à VI)		CO	1 776 079	1A	619 189	1 156 890	
(1) Droit au bail			(2) à moins d'un an	CP	(3) à + d'1 an	CR	
Clause de réserve de propriété - Immob.			stocks		créances		

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise				A CITY SERVICES – SIREN : 443325212		Néant ☐	
				Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :)			DA	95 000	95 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence		EK)	DC			
	Réserve légale (3)			DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)		B1)	DF			
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)		EJ)	DG			
	Report à nouveau			DH	22 730		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	58 502	22 731	
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées			DK			
	TOTAL (I)			DL	176 232	117 731	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	195 000	90 000	
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR	195 000	90 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	4 780	12 624	
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)		EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	696 609	517 596	
	Dettes fiscales et sociales			DY	82 754	1 388	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	1 251	1 249	
Compte de régul.	Autres dettes			EA	264	64 177	
	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	785 658	597 034		
Ecart de conversion passif			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 156 890	804 765		
RENOUVOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
			- Écart de réévaluation libre	1D			
			- Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme			EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2052-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : A CITY SERVICES - SIREN : 443325212							Néant ☐		
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA		FB		FC			
	Production vendue - biens	FD		FE		FF			
	Production vendue - services	FG	559 298	FH		FI	559 298	295 134	
	Chiffre d'affaires nets	FJ	559 298	FK		FL	559 298	295 134	
	Production stockée					FM	67 125		
	Production immobilisée					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)					FP	61 993		
	Autres produits (1) (11)					FQ			
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	688 416	295 134
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)				FS				
	Variation de stocks (marchandises)				FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				FU		158 990	27 217	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)				FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)				FW		281 090	139 899	
	Impôts, taxes et versements assimilés				FX			791	
	Salaires et traitements				FY			100	
	Charges sociales (10)				FZ		1 784	1 227	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements		GA		271 256	64 798	
			- dotations aux provisions		GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions				GC		8 000	10 000
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges (12)				GE			10 000	
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	721 120	254 032
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-32 704	41 102	
Opération à caractère commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		5 750		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM				
	Différences positives de change				GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO				
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP	5 750	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions				GQ		2 805		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR		1 693	469	
	Différences négatives de change				GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT				
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU	4 498	469
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 252	-469	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)						GW	-31 452	40 633	

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : A CITY SERVICES - SIREN : 443325212				Néant ☐	
				Exercice N	
				Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	1 001
	Produits exceptionnels sur opérations en capital			HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	-14 767
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	-13 766
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			HE	4 136
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	4 136
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	-17 902
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	
Impôts sur les bénéfices (X)				HK	
Total des produits (I + III + V + VII)				HL	281 368
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	258 637
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)				HN	22 731
RENVOIS :					
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO	
(2) Dont produits de locations immobilières				HY	
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8))				IG	
(3) Dont crédit-bail mobilier				HP	
(3) Dont crédit-bail immobilier				HQ	
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8))				IH	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées				IJ	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées				IK	
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)				HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
(9) Dont transferts de charges				A1	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)				A5	
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences				A3	
(12) Dont charges redevances pour concessions de brevets, licences				A4	
(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles					
		facultatifs	A6	obligatoires	A9
dont cotisations facultatives Madelin		A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)				HS	
(7) Détail produits et charges exceptionnels				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Charges antérieures	Produits antérieurs

5. IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>A CITY SERVICES</u>										Néant ☐								
CADRE A - IMMOBILISATIONS										Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations						
												Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I	CZ	1 150	D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II	KD	26 650	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains										KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre							dont composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui							dont composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements, aménagements des constructions							dont composants	M2		KP	5 292	KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels									dont composants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers										KV		KW		KX		
		Matériel de transport										KY	884 477	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique										LB	2 547	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers										LE	3 028	LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours										LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes										LK		LL		LM			
	TOTAL III									LN	895 344	LO		LP				
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										8G		8M		8T		
Autres participations										8U		8V		8W				
Autres titres immobilisés										1P	420 000	1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières										1T		1U		1V				
TOTAL IV									LQ	420 000	LR		LS					
Total général (I + II + III + IV)										ØG	1 343 144	ØH		ØJ				
CADRE B - IMMOBILISATIONS										Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence				
										Par virement de poste à poste				Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I	IN		CØ		DØ	1 150	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II	IO		LV		LW	26 650	1X	
CORPORELLES	Terrains										IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre								IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui								IR		MD		ME		MF		
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions								IS		MG		MH	5 292	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels										IT		MJ		MK		ML	
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers										IU		MM		MN		MO
		Matériel de transport										IV		MP		MQ	884 477	MR
		Matériel bureau et informatique, mobilier										IW		MS		MT	2 547	MU
		Emballages récupérables et divers										IX		MV		MW	3 028	MX
	Immobilisations corporelles en cours										MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes										NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III									IY		NG		NH	895 344	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										I2		ØU		M7		ØW
Autres participations										IO		ØX		ØY		ØZ		
Autres titres immobilisés										I1		2B		2C	420 000	2D		
Prêts et autres immobilisations financières										I2		2E		2F		2G		
TOTAL IV									I3		NJ		NK	420 000	2H			
Total général (I + II + III + IV)										I4		ØK		ØL	1 343 144	ØM		

5 bis **TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**DGFIP N° 2054 bis-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : A CITY SERVICES						Néant ☒	
Exercice clos le 30/09/2025							
CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement		Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5] (5)	
		Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés (3)		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)
		1	2	3	4		5
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. Industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».							
CADRE B		DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL -					
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice							
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice							-
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice							=
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.							

6. AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>A CITY SERVICES</u>										Néant ☐					
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES					Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais établissement et développement					CY	5 441	EL		EM		EN	5 441			
Fonds commercial					RE	296	RF		RI		RJ	296			
Autres immobilisations incorporelles					PE	13 650	PF		PG		PH	13 650			
TOTAL I					RK	19 387	RM		RN		RO	19 387			
Terrains					PI		PJ		PK		PL				
Constructions	Sur sol propre				PM		PN		PO		PQ				
	Sur sol d'autrui				PR		PS		PT		PU				
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions				PV	2 600	PW		PX		PY	2 600			
Installations techniques, matériel et outillage industriels					PZ		QA		QB		QC				
Autres immo. corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers				QD		QE		QF		QG				
	Matériel de transport				QH	595 055	QI		QJ		QK	595 055			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier				QL	2 147	QM		QN		QO	2 147			
	Emballages récupérables et divers				QP		QR		QS		QT				
TOTAL II					QU	599 802	QV		QW		QX	599 802			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)					ØN	619 189	ØP		ØQ		ØR	619 189			
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Installations gales., agenc. et aménag.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Installations techniques, matériel et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agenc. et aménagements divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Matériel de bureau, informatique, mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL						NM						NO	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)		NW		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS+NT+NU)			NY		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)			NZ			
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES															
				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunts à évaluer								Z9		Z8					
Primes de remboursement des obligations								SP		SR					

7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>A CITY SERVICES</u>								Néant ☐		
NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
		1		2		3		4		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A	130 000	4B		4C		4D	130 000	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges	5V	25 000	5W		5X		5Y	25 000	
	TOTAL II	5Z	155 000	TV		TW		TX	155 000	
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participations	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	155 000	UB		UC		UD	155 000
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF					
	- financières		UG		UH					
	- exceptionnelles		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI								10		

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

8. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

DGFP N° 2057-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>A CITY SERVICES</u>										Néant ☐	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN	
						1		2		3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN	
		Prêts (1) (2)				UP		UR		US	
		Autres immobilisations financières				UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux				VA					
		Autres créances clients				UX	105 752	105 752			
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie	(	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	UO		0				
		Personnel et comptes rattachés				UY					
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ	1 200	1 200			
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée				VB	94 244	94 244			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés				VN	190	190			
		Divers				VP					
		Groupe et associés (2)				VC					
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR					
		Charges constatées d'avance				VS	0				
TOTAUX					VT	201 386	VU	201 386	VV		
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice			VD					
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans	
						1	2	3	4		
		Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y	4 780	4 780			
		Autres emprunts obligataires (1)				7Z					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine				VG					
		à plus d'1 an à l'origine				VH					
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A						
	Fournisseurs et comptes rattachés				8B	696 609	696 609				
	Personnel et comptes rattachés				8C						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				8E						
	Taxe sur la valeur ajoutée				VW						
	Obligations cautionnées				VX						
	Autres impôts, taxes et assimilées				VQ	84 268	84 268				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J						
	Groupe et associés (2)				VI						
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K						
	Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				Z2						
	Produits constatés d'avance				8L						
TOTAUX					VY	785 657	VZ	785 657			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques	VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice				VK					

9. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : A CITY SERVICES		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐		
I. RÉINTÉGRATIONS						Exercice N clos le 30/09/2025	
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA 58 502	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés					WB	
	Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles		XX	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI					XY	
	Impôt sur les sociétés					Y7	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI		L7	
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme					- imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)	
						- imposées au taux de 0%	
	Fraction imposable des plus-values réalisées pendant les exercices antérieurs					- Plus-values nettes à court terme	
						- Plus-values soumises au régime des fusions	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)						XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT		Intérêts excédentaires		SU	Zones d'entreprises		
					Quote part de 12% des plus-values à taux zéro		
					M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
TOTAL I						WR 58 502	
II - DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une sté de personnes ou un G.I.E.						WT	
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc.						WU	
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme					- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)	
						- imposées au taux de 0 %	
						- imposées au taux de 19 %	
						- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure	
						- imputées sur les déficits antérieurs	
	Autres plus-values imposées au taux de 19%					ib	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée					WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales / Produit net des actions et parts d'intérêts					(Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation)	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					2A		
					XA		
					ZX		
Mesures d'incitation	Dédutions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer					ZY	
	Majoration d'amortissement					XD	
	Allègement sur la bénéfice et exonérations	France Ruralités Revitalisation - (FRR) (44 quindecies A)	HT	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2	J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5
				S.I.I.C. (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA
		ZFU - TE (art. 44 octies A)	QV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies)	XC
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)	PB
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)					XS	
	Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (Ext 2)	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	YH	XG	
Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)		YA	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	YC			
Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)		YB	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	YD			
Dont déductions exceptionnelles (art 39 decies F)		YI	Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI			
Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)		YL					
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2	
TOTAL II						XH	
III - RÉSULTAT FISCAL							
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables.				Bénéfice (I - II)	XI	58 502	
				Déficit (II-I)		XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)					ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)						XL	
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)				XN	58 502	XO	

10. DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>A CITY SERVICES</u>				Néant ☐	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	14 767
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter	
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	14 767
Déficit de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	14 767
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler ci-dessous)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges					
Total des provisions pour risques et charges			8X		8Y
Provisions pour dépréciation					
Total des provisions pour dépréciation			9D		9E
Charges à payer					
Total des provisions pour charges à payer			9K		9L
Totaux (Cadre III)			YN		YO
Totaux à reporter au tableau 2058-A			ligne WI		ligne WU
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)					
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations		Montant net à la fin de l'exercice
	L1				

11. TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFiP N° 2058-C-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>A CITY SERVICES</u>										Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
					- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD			Dividendes	ZE					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF					
	Total I	ØF			Report à nouveau	ZG					
					Total II		ZH				
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N	Exercice N-1		
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ						
	Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DÉTAIL DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance			YT						
		Locations, charges locatives et de copropriété (dont loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ					
		Personnel extérieur à l'entreprise				YU					
		Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS					
		Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV					
		Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau 2052					ZJ					
	IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle, CFE, CVAE				YW					
		Autres Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)	ZS			9Z		791			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052					YX		791			
TVA	Montant de la TVA collectée				YY		32 940				
	Montant de la TVA déductible comptabilisée au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ		38 141				
DIVERS	Montant brut des salaires				ØZ						
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition				ØS						
	Taux d'intérêts le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société				ZK						
	Numéro de centre de gestion agréé	XP		Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI	ZR	Non					
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur				RH						
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre	JA		Plus values à 15%	JK		Plus values à 0%	JL			
				Plus values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus values à 15%	JN		Plus values à 0%	JO			
				Plus values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de l'intégration fiscale : Indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale				JH		N° SIRET société mère	JJ			

Pages 12-13-14-15 = néant

16. DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N° 2059-E-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>A CITY SERVICES</u>		Néant ☐	
Exercice ouvert le : <u>01/10/2024</u> et clos le : <u>30/09/2025</u>		Données en nombre de mois : <u>12</u>	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel :	YP	8	
dont apprentis	YF	2	
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I – Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	559 298	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	67 125	
Total 1	OX	626 423	
II – Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
Total 2	OM		
III – Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	158 990	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	281 090	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY		
Total 3	OJ	440 080	
IV – Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	OG	186 343
V – Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	186 343	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE.			
Mono-établissement au sens de la CVAE	EV	☒	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	626 423	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	8	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY - GZ	du	01/10/2024 au 30/09/2025
Date de cessation	HR		

17. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F-SD 2025
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE : A CITY SERVICES - SIREN : 443325212				Néant ☐	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4	100
TOTAL DES LIGNES P1 + P2	P5	2	TOTAL DES LIGNES P3 + P4	P6	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse :					
Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse :					
Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse :					
Forme juridique	Dénomination				
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention	Nb de parts ou actions	
Adresse :					

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre	MME	Nom complet		OLGA VAYRON		
Nom d'usage			% de détention	Nb de parts ou actions		10
Naissance :	Date	26/07/1975	N° Département	21	Commune	thernobyl Pays UKRAINE
Adresse :						
37 allée chambord 59650. Villeneuve d' Ascq Villeneuve d' Ascq FRANCE						
Titre	MR	Nom complet		THIBAUT VAYRON		
Nom d'usage			% de détention	Nb de parts ou actions		90
Naissance :	Date	15/12/1966	N° Département	59	Commune	LILLE Pays FRANCE
Adresse :						
37 allée chambord 59650. Villeneuve d' Ascq Villeneuve d' Ascq FRANCE						

Attestation de non-obligation de dépôt DECLOYER

Entreprise : A CITY SERVICES

SIREN : 443325212

Attestation produite le 15/01/2026

AUCUNE OBLIGATION DE DECLOYER POUR CE SIREN

A CITY – SERVICES - Baobus

Société A Responsabilité Limitée au capital de 95 000 Euros

Siège social : 37 rue Chambord 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Siret 443 325 212 RCS Lille

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/12/2025

Les associés de la société A City Services se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social ou par visioconférence, sur convocation de la gérance faite par mail adressée à chaque associé.

L'Assemblée est présidée par Mr VAYRON, en sa qualité de Gérant de la Société.

Le Président de séance constate que l'ensemble des associés sont présents ou représentés et que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat arrêtés au 30/09/2024
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social depuis la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 30/09/2025 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoir en vue des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé.

Fuis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION – APPROBATION DES COMPTES

L'Assemblée Générale, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat arrêtés le 30/09/2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 58 502 € de la manière suivante : 58 502 € en épargne.

Distribution de dividendes : NON

TROISIEME RESOLUTION – POUVOIR POUR FORMALITES

L'Assemblée Générale, délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

En cas d'empêchement médical du gérant (Mr VAYRON), Mme OLHA STRUCK (mon épouse) est autorisée à gérer l'entreprise, avec l'appui de notre fils Alexis. Le comptable est Serge MAZOIR.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 18 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par tous les associés présents et représentés.

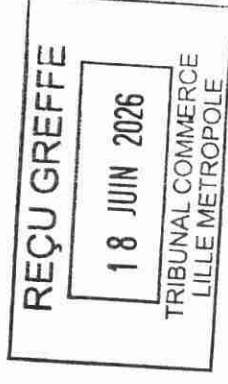
Le Gérant

Monsieur VAYRON Thibault

Signature

Madame Olha STRUCK - VAYRON

Signature



A CITY - SERVICES / Baobus
Siège : 37 rue Chambord - 59650 Villeneuve d'Ascq
Exploitation : Impasse Jean Jaurès
Route de l'Aéroport
59610 LESQUIN Tél : 03 20 96 16 00
liberbus@gmail.com